Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 022-212203285-20260918-2026_09_04-DE

CÔTES D'ARMOR
Saint Servais

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-SERVAIS, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame BILLAUX Béatrice, Maire.

Présents : Béatrice BILLAUX, Christian COAIL, Laëtitia LE LOSTEC, David LE ROUX, Ugo TEXIER, Victoria QUEFFELEC, Thomas LE BOURDONNEC, Jérôme CRAS

Absents :
Excusés : Gwenola COÏC, Marina DOLO, Candice CHARRITTE

Thomas LE BOURDONNEC a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2026-09-04

Demande d'acquisition d'un délaissé communal au village de Coz Pors par M. Mme PERROT Baptiste

Madame le Maire présente à l'assemblée le courrier de M. Mme PERROT Baptiste en date du 5 août 2026 qui expose leur demande d'acquérir le délaissé communal situé à l'arrière de leur maison et où se trouve leur système d'assainissement.

Afin de régulariser la situation, le conseil municipal :

- Donne son accord pour la vente au prix de 1€/m² du délaissé communal concerné sous réserve de prise en charge par les acquéreurs des frais de géomètre et de notaire
- Autorise le maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
B. BILLAUX